

VOTRE PARTENAIRE POUR LA SÉCURITÉ INCENDIE DE VOS MATÉRIAUX

Les formations du CREPIM
Centre de Recherche et d'Étude
des Procédés d'Ignifugation des Matériaux



Catalogue des formations digitales



Stages Inter-entreprises 2023



Parc de la Porte Nord
Rue Christophe Colomb
62700 Bruay-la-Buissière

Tél. 03 21 61 64 00
Fax 03 21 61 64 01
contact@crepim.fr
www.crepim.com



INITIEZ-VOUS OU APPROFONDISSEZ VOS CONNAISSANCES



L'utilisation croissante des matériaux plastiques dans la plupart des grands secteurs entraîne une augmentation considérable des risques incendies qui humainement et économiquement ont souvent des conséquences dramatiques.

Par ailleurs, les données statistiques sur le feu montrent que les cas de mortalité sont essentiellement dus à l'inhalation de fumées toxiques. **La nécessité de développer des polymères ignifuges qui ne libèrent pas de fumées opaques et toxiques est donc un objectif essentiel.**

Cette nécessité devient de plus en plus pressante dans la mesure où la réglementation tend vers une plus grande sécurité **et limite sérieusement l'utilisation de nombreux matériaux.**

Cela impose en conséquence **une veille technologique et une recherche permanente.**

Le catalogue repris ci-après vise à vous aider à répondre à ces problématiques et nous souhaitons qu'il puisse vous aider à bâtir votre parcours dans le cadre de votre plan de formation annuel, ou pour répondre à des besoins ponctuels,

N'hésitez pas à revenir vers nous si vous souhaitez des modules plus personnalisés, ou mixant plusieurs sujets.

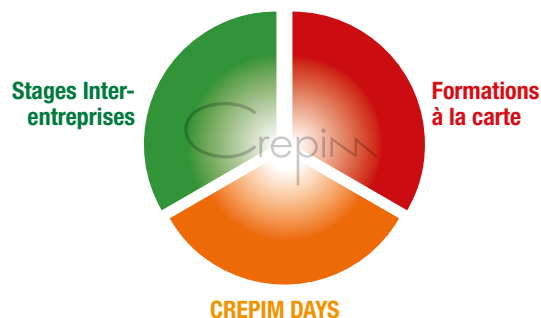
L'équipe du Pôle Formation
CREPIM

formations



DE LA RÉACTION AU FEU

AVEC LE PÔLE FORMATION DU CREPIM



La sécurité incendie et les tests associés sont toujours un sujet complexe à aborder et à intégrer. Pour répondre à ces besoins de clarification, le CREPIM a mis en place une offre complète de formation afin de vous permettre de mieux comprendre ces sujets.

Notre grille vous permet d'aborder le sujet quel que soit votre niveau ou votre fonction, et nous avons adapté chaque format à un périmètre de compréhension. (Débutant, Confirmé, Expert)

Les stages du CREPIM sont conventionnés. Notre société est enregistrée en qualité d'organisme de formation auprès de la Préfecture du Pas de Calais, à Arras et vous pouvez donc inscrire ce parcours dans le cadre de votre CPF.

CROISEZ NOTRE EXPÉRIENCE AVEC VOTRE SAVOIR-FAIRE AFIN DE :

- Développer un référent en interne qui traitera efficacement les sujets liés à la sécurité incendie.
- Monter vos salariés dans des compétences rares, afin d'accélérer l'accès aux marchés de vos produits qui sont toujours des points bloquant d'accès aux marchés
- Développer une culture d'entreprise autour des matériaux ignifugés, des normes d'essais et des réglementations associées

LES POINTS DISCRIMINANTS DE NOS FORMATS REPRENENT NOTAMMENT :

- Des interactions directes avec l'intervenant
- Des Open sessions pour questions ouvertes
- Des RdV « face to face » pour questionnements techniques plus confidentiels



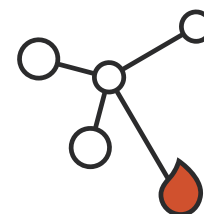
NOUVEAU : LES ACTIONS DE FORMATION DU CREPIM SONT CERTIFIÉES QUALIOPi



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION



Pour plus d'information, nous vous invitons à vous rendre sur notre site <https://www.crepim.fr/test-feu-formation/presentation>, une présentation détaillée de notre offre de formation y est accessible (programme, durée, accessibilité, etc.).



LE FEU ET L'IGNIFUGATION : DE LA COMPRÉHENSION DES PHÉNOMÈNES À LA FORMULATION PRODUIT

Code	Intitulé de la session	Durée	Dates	Prix HT
23 A	<p>Initiation aux basiques de la résistance et réaction au feu</p> <ul style="list-style-type: none"> → Comprendre les basiques de la sécurité incendie, → Comprendre l'articulation de ces deux approches afin de sécuriser les ensembles, → Intégrer les notions de sécurité active et passive, → Faire le lien avec les matériaux qui garantissent ces fonctions, → Étude de cas concrets : lycée Pailleron, discothèque le 5-7, The Station-Rhode Island, Incendie du stade de Bradford 	7h	02/03/2023 - 17/08/2023	600€
99 A	<p>Les stratégies d'ignifugation des matériaux</p> <ul style="list-style-type: none"> → Intégrer les différentes solutions disponibles pour l'ignifugation en termes de chimie, cinétique et réactivité, → Comprendre la mécanistique de l'ignifugation et les mécanismes de synergie, → Comprendre la chimie des ternaires intumescents, → Faire le lien entre les additifs ignifugeants et les matrices polymères, → Découvrir les secteurs d'application actuels. 	7h	23/03/2023 - 14/12/2023	650€



formations



Code	Intitulé de la session	Durée	Dates	Prix HT
10 X	<p>Le QQOQCP de l'EN 45545, focus sur l'EN 45545 parties 1 et 2 pour la réaction au feu</p> <p>→ Comprendre les notions d'interopérabilité, Comprendre l'articulation directive / TSI / normes</p> <p>→ Comprendre quelle version de la norme utiliser (2015 Vs 2020) selon vos projets</p> <p>→ Comprendre les normes d'essais mises en oeuvre (contraintes thermiques, grandeurs mesurées, interprétation des résultats),</p> <p>→ Intégrer les règles de montage qui interviennent dans la confection des éprouvettes,</p> <p>→ Intégrer les règles de groupement et l'identification des exigences applicables à vos produits.</p>	7h	23/02/2023 - 07/09/2023	600€
23 F	<p>Le QQOQCP de l'EN 45545, focus sur l'EN 45545 parties 1 et 3 pour la résistance au feu</p> <p>→ Comprendre les dispositions constructives applicables aux véhicules roulants ferroviaires, associées aux méthodologies de test de Résistance au feu,</p> <p>→ Les grands principes de mesures et de confection des maquettes pour l'évaluation des systèmes,</p>	4h	16/03/2023 - 05/10/2023	450€
95 C	<p>Le QQOQCP de la réaction au feu dans la NFPA 130</p> <p>→ Appréhender l'approche sécuritaire du référentiel NFPA 130 et intégrer l'utilisation des grilles d'application des normes d'essais,</p> <p>→ S'initier aux normes de réaction au feu ASTM appelées par la NFPA 130,</p> <p>→ Comprendre les normes d'essais mises en oeuvre (contraintes thermiques, grandeurs mesurées, interprétation des résultats)</p>	7h	20/04/2023 - 14/09/2023	650€
12 W	<p>NF F 16-101 / NF EN 45545-2 / NFPA 130 : comparaison des approches de réaction au feu</p> <p>→ Comparer les différents référentiels,</p> <p>→ Identifier les points durs et les dénominateurs communs</p>	7h	06/04/2023 - 20/07/2023	650€
07 C	<p>LE QQOQCP du règlement R118</p> <p>→ Comprendre la méthodologie d'évaluation du risque incendie,</p> <p>→ Les essais applicables en fonctions de l'utilisation des composants,</p> <p>→ Analyses techniques des essais mis en jeu, des paramètres mesurés et des critères de qualification</p>	4h	22/06/2023 - 30/11/2023	450€
88 T	<p>Le QQOQCP du FTP code relatifs 2010 à l'IMO</p> <p>→ Comprendre l'organisation des FTP codes et des différentes résolutions,</p> <p>→ Intégrer les paramètres pris en compte,</p> <p>→ Comprendre les normes d'essais mis en oeuvre et le conditions de classification</p>	4h	04/05/2023 - 19/10/2023	450€
09 E	<p>Le QQOQCP des essais de réaction au feu aéronautiques : Focus FAA</p> <p>→ Comprendre l'approche sécuritaire de la FAA,</p> <p>→ Intégrer les paramètres pris en compte,</p> <p>→ Comprendre les méthodes d'essais et intégrer les critères de classification.</p>	4h	23/05/2023 - 02/11/2023	450€

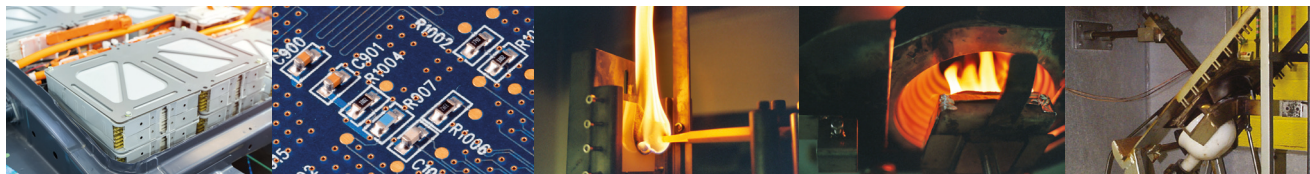
RPC ET RÉACTION AU FEU DES PRODUITS DE CONSTRUCTIONS

Code	Intitulé de la session	Durée	Dates	Prix HT
51 Z	Le RPC et l'évaluation de la réaction au feu des produits de constructions → Comprendre l'articulation entre la réglementation, les normes harmonisées, les ETE et les méthodes d'essais, → Intégrer les modes de classement suivant la NF EN 13501-1, → Comprendre les normes d'essais mises en oeuvre (contraintes thermiques, grandeurs mesurées, interprétation des résultats), → Appréhender les règles de conception des maquettes soumises à essais	4h	11/05/2023 - 21/09/2023	450€
96 W	Approche réglementaire et normative de la réaction au feu des façades → Comprendre l'articulation entre les matériaux- systèmes, les normes et les réglementations applicables au secteur du bâtiment, → S'approprier les aspects réglementaires liés à la mise en oeuvre de façades, et la hiérarchie entre les arrêtés ERP et Habitations, l'Instruction Technique 249 et les trois guides associés (ETICS, Bardages Ventilés et Façades bois) → QQQQCP de l'IT 249, focus sur les règles du C+D et de la masse combustible mobilisable, → Présentation des 3 guides associés (ETICS, Bardages Ventilés et Façades bois).	7h	12/10/2023 - 27/04/2023	600 €

MAITRISER LES RISQUES LORS D'ÉVÉNEMENTS ABUSIFS SUR BATTERIE LITHIUM-ION

Code	Intitulé de la session	Durée	Dates	Prix HT
04 I	Maitriser les risques lors d'événements abusifs sur batterie lithium-ion → Comprendre le fonctionnement d'une cellule lithium-ion → Connaître le lien entre les différentes échelles cellule / module / pack → Analyser les dangers d'une batterie lithium-ion dans lors de sollicitations extrêmes : étude du phénomène de « thermal runaway » et ses conséquences → Présentation des principaux référentiels normatifs applicables aux véhicules routiers et industriels et description des essais abusifs (thermique, électrique...)	4h	28/02/2023 - 08/06/2023 - 16/11/2023	450€





STAGES INTER-ENTREPRISES 2023

Code journée

Date de la Session

Nombre de participants

Total (HT) Total (TTC)

Bulletin d'inscription à retourner à minima 10 jours avant la date de la session à l'adresse suivante :

Parc de la Porte Nord
Rue Christophe Colomb
62700 Bruay-la-Buissière

Tél. 03 21 61 64 00
Fax 03 21 61 64 01
contact@crepim.fr

Point de contact

Nom Prénom

Fonction Tel

Fax Email

Participants

Nom Prénom

Nom Prénom

Nom Prénom

Nom Prénom

Nom Prénom

Société

Adresse

.....

..... Code postal

Règlement

Ci-joint un chèque de EURO à l'ordre du CREPIM ou indiquer les coordonnées de votre OPCA

Adresse de facturation (si différente)

.....

Ville

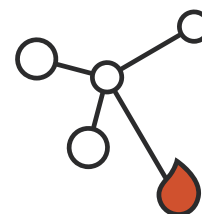
Date et signature

Cachet de l'entreprise

ou inscription en ligne
sur <https://www.crepim.fr/test-feu-formation/presentation>

Handicap : Les personnes en situation de handicap sont invitées à se signaler lors de l'inscription pour évaluer et anticiper les aménagements nécessaires à votre participation. Merci de prendre contact avec

M. Franck POUTCH -
franck.poutch@crepim.fr,
03 21 61 64 00
afin d'étudier l'adaptation que nous pourrions mettre en place.



CONDITIONS GÉNÉRALES

I. MOYENS PERMETTANT D'APPRÉCIER LES RÉSULTATS DE L'ACTION ET L'ACQUISITION DES CONNAISSANCES

- L'appréciation des résultats est réalisée à travers une procédure d'évaluation qui permet de déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances dont la maîtrise constitue l'objectif initial de l'action. Ces évaluations sont réalisées par le formateur à travers un questionnaire à compléter en fin de séance par les stagiaires.

II. SANCTION DE LA FORMATION

- En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.
- Cette attestation est basée sur un contrôle des connaissances réalisé à la fin de la session de formation

III. MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

- Des feuilles présence journalières sont validées par le stagiaire. Une attestation de présence à la formation est remise au stagiaire à la fin de la session
- Il est communément admis pour les stages en présentiel, les feuilles de présence (cf. états d'émargement type rédigés par le Service régional de contrôle) signées par le stagiaires et le ou les formateurs et par demi-journée de formation, l'objectif étant de justifier la réalisation de la formation.

IV. DÉLAI DE RÉTRACTATION

- Le demandeur bénéficie d'un délai de rétractation de 10 jours à réception de la commande ou du bulletin d'inscription. Le paiement s'effectue à la commande, avant d'avoir participé à la formation. En cas de renoncement par le demandeur moins de 10 jours avant la date de la prestation de formation, le demandeur s'engage au versement de 10% du montant total de la formation. En cas de renoncement par le CREPIM moins de 10 jours avant la date de la prestation de formation, le CREPIM s'engage au versement de 10% du montant total de la formation. En cas de réalisation partielle, le demandeur qui quitte la formation en cours s'engage au versement intégral du montant de la formation.

V. INTERRUPTION DU STAGE

- En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation ou l'abandon du stage par le stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités suivantes : par envoi d'un courrier en Recommandé avec accusé de réception à minima 10 jours avant la date de formation.
- Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

VI. CAS DE DIFFÉREND

- Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal de Commerce d'Arras sera seul compétent pour régler le litige.